Page: 1/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt
- **UFI:** RJY2-002A-000A-XPTQ
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Imprégnation de protection de bois
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

MUREXIN GmbH

Franz v. Furtenbachstr. 1

A-2700 Wiener Neustadt

Tel.: +43 (0)2622/27401 Murexin France Sarl

28 Rue Schweighaeuser

6700 Stasbourg

Service chargé des renseignements:

chemikalieninfo@murexin.com

e.vonthron@murexin.fr

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Strasbourg Emergency telephone: +33 3 88 37 37

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité anhydride maleique

Fatty acids, C14-18 and C16-18-unsatd., maleated

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

Page: 2/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 1)

#### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	25-50%
EINECS: 265-150-3	© Flam. Liq. 3, H226 © Asp. Tox. 1, H304 © STOT SE 3, H336 EUH066	
CAS: 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	10-25%
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39- xxxx	& Asp. Tox. 1, H304 EUH066	
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-5%
CAS: 112-07-2 EINECS: 203-933-3	acétate de 2-butoxyéthyle  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	
CAS: 39049-04-2		1-2,5%
CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 920-107-4 Reg.nr.: 01-2119453414-43	distillats légers (pétrole), hydrotraités & Asp. Tox. 1, H304 EUH066	1-2,5%

Page: 3/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

		(suite de la page 2)
CAS: 85711-46-2	Fatty acids, C14-18 and C16-18-unsatd.,	≥0,1-<0,5%
EINECS: 288-306-2	maleated	
	🕠 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 108-31-6	anhydride maleique	≥0,001-<0,1%
EINECS: 203-571-6	Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 1, H372 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317 EUH071	
	Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A;H317: C ≥ 0,001 %	

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Sable. Ne pas utiliser d'eau.

CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

(suite page 4)

Page: 4/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 3)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage.
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- · Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VLEP Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

#### 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

VLEP Valeur momentanée: 333 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 66,5 mg/m³, 10 ppm risque de pénétration percutanée

### 108-31-6 anhydride maleique

VLEP Valeur momentanée: 1 mg/m³ All

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 5)

Page: 5/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 4)

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- Protection des mains: Gants de protection
- · Matériau des gants Butylcaoutchouc
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les	propriétés phys	siques et chimiqu	es essentielles
----------------------------	-----------------	-------------------	-----------------

· Indications générales

· Couleur: Brun clair
· Odeur: Caractéristique

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 155 °C

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:0,89 Vol %Supérieure:14 Vol %Point d'éclair46 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: non miscible

· Pression de vapeur à 20 °C: 1 hPa (64742-48-9 Naphta lourd (pétrole),

hydrotraité)

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 0,9 g/cm³

- · 9.2 Autres informations
- · Aspect:
- · Forme: Liquide
- · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant néant néant néant néant néant car comburants

• Gaz sous pression néant • Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.

Matières solides inflammables néant
 Substances et mélanges autoréactifs néant
 Liquides pyrophoriques néant
 Matières solides pyrophoriques néant
 Matières et mélanges auto-échauffants néant

(suite page 6)

Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 5)

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant héant Liquides comburants néant néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant héant néant Explosibles désensibilisés

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs Li	D/LC5	déterminantes pour la classification:
64742-48-	9 Napł	nta lourd (pétrole), hydrotraité
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)
34590-94-	8 (2-m	éthoxyméthylethoxy)propanol
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9.500 mg/kg (rat)
112-07-2 a	cétate	de 2-butoxyéthyle
Oral	LD50	2.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.580 mg/kg (rbt)
39049-04-	39049-04-2 Acide néodécanoïque, sel de zirconium	
Oral	LD50	2.000-3.640 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 7)

Page: 7/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 6)

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

#### 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

IC 50 >100 mg/l (Acartia Tonsa)

LC50 >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux (Allemagne) 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses	
15 01 11*	emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides	

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Page: 8/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 7)

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · **ADR, IMDG, IATA** UN1263
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · **ADR** 1263 PEINTURES
- · **IMDG, IATA** PAINT
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA |||

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 30

 ⋅ No EMS:
 F-E,S-E

 ⋅ Stowage Category
 A

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L · Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels D/E

"Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, III

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2004/42/CE

Type de produit: PEINTURES ET VERNIS

- Sous-catégorie de produits: Revêtements monocomposants à fonction spéciale
- · Revêtements En Phase Solvant, Valeur limite: 500 g/l
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 9)

Page: 9/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 8)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

#### · Contact:

e.vonthron@murexin.fr

chemikalieninfo@murexin.com (+43 02622/27401)

- · Date de la version précédente: 29.09.2021
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 10)

Page: 10/10

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 05.11.2025 Numéro de version 6 Révision: 05.11.2025

#### Nom du produit: Unisiegel IS 75 seidenmatt

(suite de la page 9)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

ED